

► Promotion



► Contacts

Répertoire des Métiers

• Toulouse
05 61 10 71 27
gbesson@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 09
scamus@cm-toulouse.fr

• Antenne de Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
cdufour@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Valoriser la qualification professionnelle auprès de la clientèle.

► Bénéficiaire

Chef d'entreprise inscrit au Répertoire des Métiers :

- titulaire d'un diplôme (minimum CAP) ;
- ou après 3 ans d'immatriculation dans le métier exercé.

► Description de la prestation

- L'information sur les conditions d'obtention de la qualité d'artisan ou pour les métiers d'art, la qualité d'artisan d'art.
- L'attribution de la qualité d'artisan par le président de la CMA.
- La remise des supports publicitaires.
- La délivrance de l'extrait d'immatriculation du Répertoire des Métiers mentionnant la qualité d'artisan.

► Modalités pratiques

Après du Répertoire des Métiers : Toulouse ou antenne de Saint-Gaudens, par courrier ou par internet.

► Coût de la prestation

Coût du logo « Artisan » 5 €.